

URKETAN ONGI
BIZITZEKO GIDA
PRAKTIKOA

GUIDE 2017 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



LE MOT DU MAIRE



Parce que nous sommes tous amenés à réaliser de multiples démarches au quotidien, la Commune d'URCUIT a décidé de regrouper dans le présent livret l'ensemble des informations nécessaires.

A la lecture de ce petit guide pratique, vous trouverez en effet les éléments utiles pour organiser votre vie quotidienne. Déjà installé à URCUIT ou nouvel arrivant sur la Commune, ce livret vous offre une présentation des démarches administratives et pratiques que vous serez amenés à mettre en œuvre. De même, vous trouverez dans ce guide un panorama des services qui vous sont proposés sur le territoire de notre Commune.

Bonne lecture à tous,

Eguneroako desmartxa anitz eginarazten digunez gero, URKETAko herriak erabaki du beharrezko informazio guziak liburuxka hantan biltzea.

Gida praktiko hunek eguneroko bizia antolatzen lagunduko zaitu. Izan zaitezen URKETAko edo herrira iritsi berria, egin beharko dituzun desmartxa administratibo eta praktikoen aurkezpena atzemanen duzu hemen, bai eta gure lurraldoko zerbitzuen zerrenda ere.

Irakurketa on,

Le Maire,
Barthélémy BIDEGARAY



PORTRAIT DE LA COMMUNE

NOTRE VILLAGE-GURE HERRIA

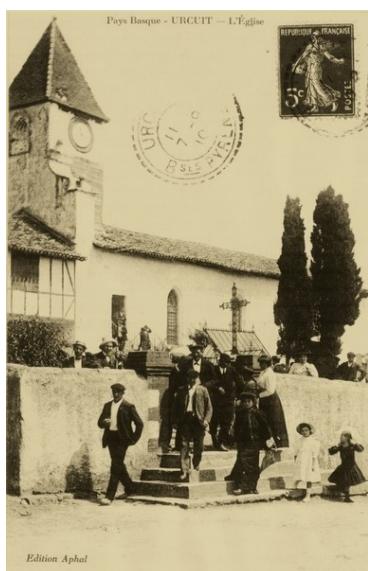
Région : Nouvelle Aquitaine - Département Pyrénées-Atlantiques

Arrondissement Bayonne ; Canton Saint-Pierre-d'Irube

Code postal 64990 – Province du Labourd.

Maire : Mr Barthélémy Bidégaray depuis 2001

La commune d'Urcuit s'étend sur 13,69 Km2 . La population au dernier recensement en 2010 était de 2287 habitants , en 2015 de 2401 habitants.

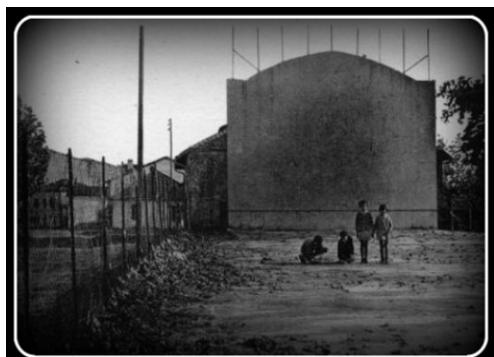


Les premières traces d'Urcuit datent du XIe siècle, sous le nom d'Auricocta. Urcuit compte un patrimoine important, tel que : L'église Saint-Étienne du XVIIIe siècle avec ses galeries sculptées en chêne ainsi qu'un magnifique retable, de très anciennes stèles discoïdales, des croix, des ponts romains...

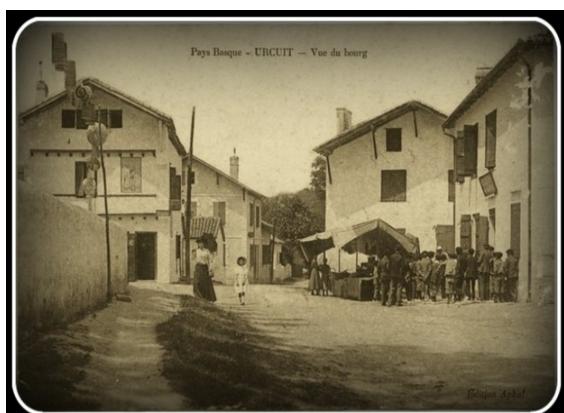
À pied, à cheval ou à vélo, les randonneurs découvriront un patrimoine unique où faune et flore s'épanouissent librement. Des parcours « découverte » sont organisés sur les berges de l'Ardanavy où vous pourrez pêcher.

Un patrimoine civil important (*pour plus de détails voir la rubrique patrimoine sur notre site internet*) : le château de Souhy, date de 1631, les fermes des lieux-dits Labiaguerre, Indisteguy et Lehaunia datent du XVII^e siècle.

Celle du lieu-dit Sallagaray date du XVIII^e siècle; l'auberge du bourg date du XVII^e siècle, tout comme la maison de maître du lieu-dit Jauréguy; le moulin de Souhy sur l'Ardanavy.



Le monde associatif est très présent sur la commune et offre un panel assez large d'activités et de manifestations.



Centre
bourg



Un peu d'histoire surl'île de Broc



Les Batailles de Napoléon dans le Sud-Ouest

« Le Capitaine Nicolas Marcel dévoile dans ses mémoires , les combats qui secouèrent l'île entre 1813 et 1814. Lors de l'invasion anglaise du midi de la France, menée par Wellington, l'île de Broc fut annexée par deux compagnies de fantassins en décembre 1813, commandées par le Capitaine Marcel du 69 Régiment d'Infanterie de Ligne. Judicieusement placée sur l'Adour, l'île n'en demeurait pas moins un pont stratégique dans ce conflit, permettant de veiller sur les navires français. Les troupes françaises manquant de vivres durent subsister grâce à quelques épis

de mais et deux chats trouvés sur place. Le capitaine Marcel, en désespoir de cause , dut demander de l'aide par le biais d'un singulier messager épargné par ses hommes. »

Source: bulletin de la société Borda– Broc ou la singularité d'une île fluviale– Gilles KERLOC'H

« Le 1er janvier 1814, deux compagnies françaises placées sur l'île de Broc, pour y protéger des travaux de fortifications, furent attaquées par les anglais. Après une vigoureuse résistance, elles manquaient de munitions, lorsque, averti de leur péril, le capitaine Marcel , qui était sur la rive droite, réussit à se procurer des cartouches, et se disposa à leur envoyer. Pour les transporter , il fallait traverser l'un des bras de la rivière Adour. Personne ne voulait tenter le passage ; Marcel s'élance dans une barque, aborde dans l'île, remet les cartouches à la troupe, transmet aux commandements de nouveaux ordres. De retour, le bateau qu'il montait fut criblé de coups de feu; un des travailleurs eut la cuisse coupée par un boulet ; cinq autres furent grièvement blessés, et lui-même en descendant, reçut une balle dans l'épaule gauche. »

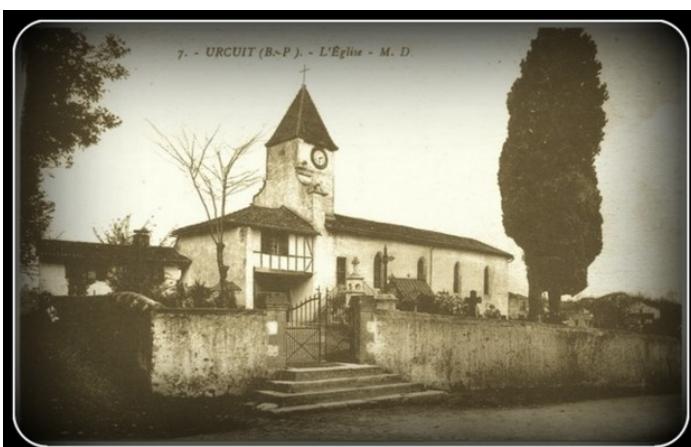
Source: livre Tome V– les fastes de la gloire ou les braves recommandés à la postérité.

EGLISE SAINT ETIENNE D'URCUIT

Paroisse NIVE ADOUR - Presbytère de Saint Pierre d'Irube -
Chemin de Fraïs 64100 Bayonne.

Pour un contact téléphonique appelez au 05 59 44 03 63

Eglise Saint Etienne à Urcuit
Monsieur l'Abbé LOPEPE
Presbytère - 64990 Urcuit
Tél : 05 59 42 90 70



Au sein de la Communauté de Communes Nive-Adour



Urcuit est l'une des six communes constituant la Communauté de Communes

LAHONCE - MOUGUERRE - URCUIT - URT
SAINT PIERRE D'IRUBE - VILLEFRANQUE

LEHUNTZE - MUGERRE - URKETA - AHURTI
- HIRIBURU - MILAFRANGA

Au sens de la loi, une Communauté de Communes a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, pour élaboration un projet de développement et d'aménagement de l'espace du territoire.

Il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, EPCI, créé par l'accord des communes en Novembre 2004 qui lui délèguent certaines compétences et qui sont représentées par leurs maires et conseillers municipaux, alors appelés « conseillers communautaires ».



CONTACT 05.59.44.15.99

Communauté de Communes Nive-Adour 32, place de l'église
64990 Mouguerre

Informations complémentaires sur le site Internet :
www.nive-adour.com

VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- Barthélémy BIDÉGARAY
- Marie-Claire ROMEO
- Jean-Pierre HAURIE

Communauté de commune Nive-Adour

Roland HIRIGOYEN, maire de Mouguerre, a été élu président.
Il est accompagné de:

- 1er Vice-président: Paul LARROQUE, Adjoint à Saint-Pierre-D'irube, *Habitat et Urbanisme*
- 2ème Vice-président: Barthélémy BIDÉGARAY, Maire d'Urcuit, *Petite enfance*
- 3 ème Vice-président: Marc Saint ESTEVEN, adjoint à Villefranque, *Développement Economique*
 - 4ème Vice-président: Pierre GUILLEMOTONIA, Maire de Lahonce, *Culture*
- 5ème Vice-président: Robert LATAILLADE, Maire d'Urt, *Environnement –Déchets*

MUNICIPALITE

Le conseil municipal

L'équipe municipale, élue en mars 2014 est constituée de 5 adjoints, de deux conseillers délégués et de 12 conseillers municipaux autour du Maire.



L'EQUIPE MUNICIPALE-**HERRIKO ETXEKO KIDEAK**

ADJOINTS-AXUANTAK

Marie Claire ROMEO, 1^{ère} Adjointe, *Finance et CCAS..*
Jean-Marc LABARTHE, 2^{ème} Adjoint, *Services Techniques, Bâtiments Communaux et Espaces Verts.*
Corinne CAUSSADE, 3^{ème} Adjointe, *Vie scolaire.*

Valérie ELOYEN-HARITCHET, 4^{ème} Adjointe, *Vie associative, Enfance et Jeunesse.*
Jean Pierre HAURIE, 5^{ème} Adjoint, *Voirie et réseaux.*

LES CONSEILLERS DELEGUES- ZINEGOTZIAK ORDEZKARIAK:

Christophe ARRICAU, *Gestion des salles et du matériel communal.*
Sophie BONANSEA, *Communication*

LES CONSEILLERS- ZINEGOTZIAK

Stéphane AROTCARENA
Nadia BELAIR
Martine BOUSQUET
Mikel ESQUERMENDY
Jacky GANDON (*Correspondant défense*)
Séverine BAUMANN (démission)

Marion GONNAUD
Josiane HARISMENDY (*Unis pour l'avenir*)
Jean Bernard SAMSON (*Urcuit avec vous*)
Frédéric SORHOUET
Laurent YANCI (*Unis pour l'avenir*)

Les services municipaux

Les services municipaux sont constitués de personnes affectées à différents secteurs d'activité :
»service administratif : 4 agents
»services techniques : 3 agents
»services scolaire ,animation et entretien : 12 agents

Location salles et matériels-



La salle INDARKA destinée à recevoir des manifestations sportives ou associatives . La salle pourra également être mise à disposition des particuliers pour réunions de type familial ou amical, banquets. Possibilité d'accueil repas 700 personnes assises Accès handicapés avec ascenseur et toilettes handicapés.

Tarifs de location

Résident Urcuitois: 400€ , (Caution: 800€)
Non Résident: 800€ , (Caution: 1600€)



La salle ALCOUET, d'une capacité d'accueil de 42 personnes assises, est composée: d'une salle chauffée de 50m² d'une cuisine de 6m² de 4 sanitaires d'une terrasse extérieure couverte de 30m²

Tarifs de location

Résident Urcuit: 100€ (caution: 200 €) ,Non résident: 200€ (caution: 400 €) .Dans le prix de la location, est également compris : 10 tables isoplanes, 13 pieds de tables et 50 chaises plastiques .



La salle de la Maison Pour Tous est destinée à recevoir des manifestations associatives. Elle pourra être également mise à disposition des particuliers pour des réunions de type familial. est composée: d'une salle chauffée de 200m² d'un office de 20m² de 2 sanitaires dont un toilette handicapés. Accès handicapés avec ascenseur. Possibilité d'accueil repas 120 personnes assises, vin d'honneur 200 personnes

Tarifs de location

Résident Urcuit:250 € (caution: 500€) Non résident:500 € (caution: 1000€) Dans le prix de la location, est également compris : 20 tables isoplanes 13 pieds de tables 120 chaises plastiques
Cette salle est située au dessus de la Mairie, en centre bourg.

Matériel à louer

Pour un usage privé ou associatif, la Mairie d' Urcuit vous propose différents services et matériels en location. Des tables et chaises ainsi que de la vaisselle sont proposées aux habitants de la commune à la location suivant disponibilité. Le matériel sera livré à domicile .

Rappel:

La location par les habitants d'Urcuit ne peut être faite pour le compte de tiers extérieurs à la commune.

Les démarches administratives

ADMINISTRAZIO DESMARTXAK

Quelques unes des informations utiles à effectuer lors d'un changement de domicile.



Inscription sur les listes électorales

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre auprès du secrétariat de la mairie. Votre radiation sur votre ancienne commune se fera alors automatiquement pour être inscrit l'année suivante.



Courrier

Votre courrier peut vous suivre à votre nouvelle adresse à dater de votre départ. Vous devez, pour cela, vous rendre à la Poste et acheter le formulaire prévu à cet effet.



mon.service-public.fr : je-change-de-coordonnées

Ce télé service gratuit [mon.service-public.fr](https://mdei.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html) permet d'informer plusieurs organismes (administrations, fournisseurs d'énergie, opérateurs de santé etc.) de votre changement de coordonnées et de celui de l'ensemble des membres de votre foyer.

<https://mdei.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>



Etat civil et pièces d'identité

Changer l'adresse de votre carte d'identité ou de votre passeport suite à votre déplacement est **facultatif**. Cette formalité entraîne l'établissement d'une nouvelle carte d'identité ou d'un nouveau passeport. Depuis le 15 mars 2017, la démarche est à effectuer auprès de la **Mairie d'Hasparren** ou de **Bayonne**.

CARTE - GRISE **Carte grise**

FR SIMPLIFIEZ-VOUS LA CARTE GRISE

Le **changement d'adresse** sur la carte grise de votre véhicule est **obligatoire**. Les démarches liées aux certificats d'immatriculation sont à réaliser en se connectant sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse:

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>



Impôts

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

La taxe d'habitation due est celle du logement occupé au 1er janvier de l'année en cours



Comptes bancaires

Votre changement d'adresse doit être communiqué à vos établissements financiers. Vos comptes peuvent être transférés dans une agence proche de votre domicile.

Recensement 16 ans

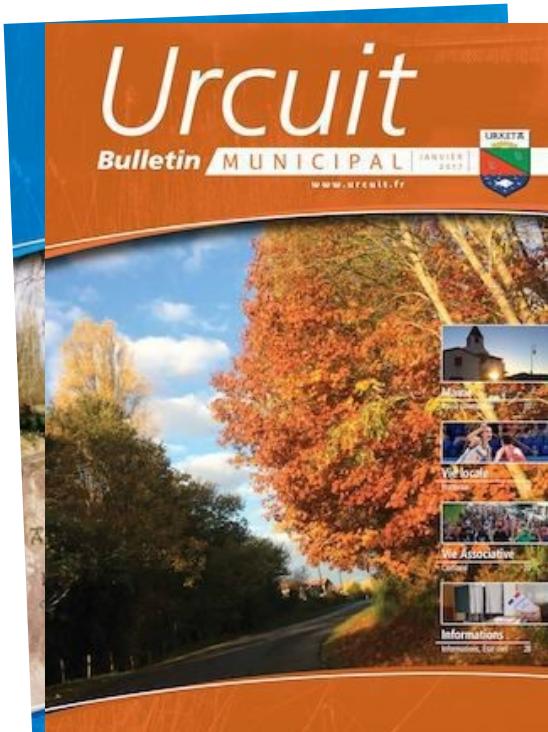
Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Il est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16e anniversaire. La mairie remet alors une attestation qu'il faut conserver car elle est réclamée lors des inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et conduite accompagnée).

Les données issues du recensement facilitent ensuite l'inscription sur la liste électorale.

Pour tout renseignement, contacter l'accueil de la Mairie (05.59.31.68.31) ou le Centre du Service National de Pau (05.59.40.46.71)

MAIRIE-HERRIKO ETXEA

Les publications municipales



Le bulletin municipal

Une fois par an, la municipalité publie un bulletin municipal qui informe de l'actualité de la commune et des actions du conseil municipal sur l'année.

De nombreuses pages de ces bulletins sont consacrées aux activités des associations de la commune.

Le Grain de sel

Deux fois par an, la municipalité publie un bulletin de 4 pages d'informations municipales qui traite de l'actualité municipale ainsi que d'informations pratiques .

Le Grain d'Asso

Une fois par an, en juillet, la municipalité publie un bulletin d'informations entièrement dédié aux activités des associations .

Vous pouvez consulter tous les bulletins, nouveaux et anciens, depuis le site Internet www.urcuit.fr.

Le site Internet de la commune

Le site internet de la commune a pour but d'offrir un accès à une information détaillée et actualisée sur les différents aspects de la vie quotidienne de la commune. En page d'accueil vous avez un accès direct aux actualités de la commune, de l'école... avec un visuel des manifestations et un agenda des prochains rendez-vous.

www.urcuit.fr



Pour toutes les inscriptions à la cantine, aux services périscolaires. Vous pourrez y payer vos factures .

LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE- HAUR TTIPIENDAKO EGITURAK

La Communauté des communes « Nive Adour » dont Urcuit fait partie est entièrement compétente pour gérer la garde des enfants de 0 à 3 ans.

Deux modes d'accueil :

- **ACCUEIL COLLECTIF : les crèches**



95 places sont proposées sur le territoire Nive Adour. Les crèches « Ttipi Ttapa » à Urcuit (20 places), « Aguerria » à Mouguerre (35 places) et « Espace Xitoak » à Saint Pierre d'Irube (20 places) ont adhéré au projet pédagogique du bilinguisme « Francobasque ». La crèche « Le Nid Urtois » à Urt (20 places) reste unilingue.

Pour tout renseignement : Mme Nathalie MÉRINO :



☎ 05.59.93.41.17 ou 06.32.15.10.81
nathalie.merino@aafs.fr

- **L'ACCUEIL INDIVIDUEL:**

La Communauté de communes, adhérente à l'Association d'Aide Familiale et Sociale, met à votre disposition deux services :

➤ **Le « Relais Assistantes Maternelles »**

Dispositif permettant la rencontre des parents demandeurs et des assistantes maternelles disponibles qui seront directement employées par les parents.

Pour tout renseignement : Mme Nathalie MÉRINO

☎ 05.59.93.41.17 ou 06.32.15.10.81 **nathalie.merino@aafs.fr**

➤ **La crèche familiale**

Les assistantes maternelles agréées sont salariées par l'Association d'Aide Familiale et Sociale (AAFS) avec laquelle les parents passent un contrat.

Pour tout renseignement : Mme Aurore YEE-CHONG-TCHI-KAN

☎ 05.59.93.41.12 ou 06.84.96.66.25 **aurore.yctk@aafs.fr**

VIE SCOLAIRE-ESKOLAKO BIZIA

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE



L'école primaire située au centre bourg d'Urcuit accueille les enfants à partir de 3 ans. Enseignement bilingue Français- Basque de la petite section au CM2 ,cantine, garderie.

Pour les inscriptions à l'école, à la restauration et au transport scolaire, présentez-vous à la mairie, où l'on vous renseignera sur les démarches à effectuer.  Mairie : 05.59.31.68.31

HORAIRES de l'école : 8h45-11h45 13h30-15h45

Les inscriptions aux services extra-scolaires se font du 15 au 25 du mois en cours pour le mois suivant en mairie.

LA GARDERIE MUNICIPALE ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les enfants peuvent être accueillis de 7 H 30 à 18 H 45.

Pour les tarifs consulter notre site internet : urcuit.fr ou demander à la Mairie



Contact
Ecole communale d'Urcuit
 05.59.42.90.46



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La navette scolaire desservant l'école communale d'URCUIT est également gérée par le Conseil Départemental, il faut répondre aux critères d'acceptation:

- *Habiter à plus de 1.5 Km de l'école*
- *Avoir plus de 4 ans à la rentrée scolaire*

COLLEGES, LYCEES ET ETABLISSEMENTS PRIVES

Le collège référent pour Urcuit est le COLLEGE ATURRI à Saint Pierre d'Irube -
Tél. 05 59 45 10 60

La commune bénéficie d'un service de ramassage scolaire du Conseil Départemental desservant les collèges et lycées environnants.

Pour tout renseignement concernant les transports une seule adresse:

CONSEIL DEPARTEMENTAL / Service Transport

mise en place d'une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 18h afin de répondre à toutes les questions des usagers : 05 59 11 42 00

mail:transports@cq64.fr

CENTRE DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE “URKETIPIA”- URKETIPIA” ESKOLAZ KANPOKO AISIALDI ZENTROA



■Pour les 3-12 ans : le Service animation jeunesse

Le centre de loisirs municipal « URKETIPIA » est ouvert pendant toutes les périodes de vacances scolaires (excepté Noël) ainsi que les mercredis après-midi en période scolaire. Les locaux se situent dans l'enceinte de l'école. Durant les vacances, des sorties sont régulièrement organisées, également accessibles aux 12-14 ans

Les inscriptions se font auprès de Mr Pantxo Merle uniquement.

A L'ECOLE AU BUREAU D'EMARGEMENT DU PERISCOLAIRE.

Le mardi et jeudi : 9h à 12h puis de 14h à 18h45

Le lundi et vendredi : 14h à 18h45

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE- HAUR ETA GAZTEEN ZERBITZUA

■Pour les 12-17 ans : le Service animation jeunesse



Le « Service animation jeunesse » propose différentes animations destinées aux 12-17 ans à raison d'une fois par mois en période scolaire, et d'une fois par semaine durant les vacances. A cette fréquence, ceux qui le souhaitent peuvent se rencontrer dans l'enceinte de la « salle des jeunes ». L'accent est mis sur l'autonomie et l'investissement de chacun : soirées, loisirs, animations sportives ou culturelles, sorties et séjours sont ainsi organisés en collaboration avec l'équipe d'animateurs du service.

Pour tous renseignements sur l'organisation et les tarifs de ces services :



SANTE ET SOCIAL- OSAGARRIA ETA GIZARTE



Centre médical Urcuit

- **Médecin Généraliste** - Dr LADEDENS Denis / 05.59.42.92.40
- **Kinésithérapeutes** - MOLINIER Pierre & TOINETTE - SABAY Ludivine -A domicile ou au Cabinet médical: 05 .59 .42 .93 .71
- **Kiné-Ostéopathes** -BIESCAS Carolina & VERA Maurice -A domicile ou au Cabinet médical: 05. 59 .25. 76 .04
- **Dentiste** -Nathalie PEYRUSAUBES / 05.59.42.90.00
- **Infirmière– Infirmier:** N. MORLON / 06-10-84-37-64 L. STANG / 06-14-76-05-05
Cabinet médical:05.59.42.90.39
- **Podologue-pédicure:** François BURGUE-Sur RDV au 05.59.59.29.11
- **Infirmières:** ARDOHAIN L. / 07.87.07.32.92 ou SABALOU V./ 07.64.08.60.77
Cabinet médical:05.24.33.62.53

LES DEFIBRILATEURS



Deux Défibrillateurs Auto Externes (DAE) sont implantés sur des endroits de fortes fréquentations :

- ◊ L'un est situé en plein centre-bourg, sur le mur extérieur de la Mairie , à proximité immédiate de l'école .
- ◊ L'autre est situé à l'intérieur de la salle polyvalente « Indarka ». Ces appareils automatiques peuvent être utilisés par toutes personnes, formées ou non aux premiers secours. Ils donnent des indications simples sur les gestes à effectuer par des messages visuels ou sonores.

LE CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE / C.C.A.S

Contact
Mairie d'Urcuit / Mme ROMEO Marie-Claire
05.59.31.68.31

ENVIRONNEMENT- INGURUMENA

LE PARCOURS SPORTIF DE L'ARDANAVY

Ces sentiers sont accessibles à tous, mais interdits aux engins motorisés. Complètement plat, recouvert d'un revêtement de cailloux stabilisés, le parcours sportif ne présente aucune difficulté et se parcourt en 45 mn de marche normale pour la petite boucle et 1h45 pour la grande boucle.

Grande boucle : 8,5 kms

Petite boucle : 3,6 kms

Près du parking un parcours BMX très apprécié par les jeunes



LE PARCOURS PEDAGOGIQUE DE L'ARDANAVY



En face du parking de l'Ardanavy:

C'est un circuit de découverte des berges de l'Ardanavy, avec des panneaux explicatifs, très complets et ludiques .

Un milieu naturel et diversifié où nous vous invitons à venir découvrir la richesse de notre environnement. Tout au long de ce circuit pédagogique ouvert à toute la famille, vouserez sensibilisé par la biodiversité et par la beauté de la rivière Ardanavy.

Une balade facile , assez courte 2,2 km, variée, très bien balisée et très instructive.

Pour le pique-nique, il y a plusieurs tables dont deux neuves et couvertes .



..deux balades à faire en famille ou entre amis.

LES DÉMARCHES PRATIQUES-DESMARTXA PRAKTIKOAK

Les déchetteries :

LAHONCE

Lieu dit « La carrière » RD 131
64990 Lahonce
Tél : 05.59.42.02.07

URT

Chemin de la gare
64240 Urt
Tél : 06.74.83.86.38

VILLEFRANQUE

RD 137
64990 Villefranque
Tél : 05.59.44.06.42

HORAIRES								
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
DECHETTERIE DE LAHONCE								
MATIN	FERMÉ	9H-12H	FERMÉE	9H-12H	FERMÉ	9h à 12h	FERMÉE	
APRES-MIDI		14H-18H		14H-18H		14H-18H		
DECHETTERIE DE VILLEFRANQUE								
MATIN	9H-12H	FERMÉE				9H-12H	FERMÉE	
APRES MIDI	14H-18H		14H-18H		14H-18H	14H-18H		
DECHETTERIE D'URT								
MATIN	FERMÉE							
APRES MIDI	16H30 18H			16H30 18H		16H30 18H	FERMÉE	
DECHETS ACCEPTES								



LES APPORTS VOLONTAIRES

Le verre : Des conteneurs spécifiques sont situés à la salle Indarka et à l'Intermarché.

Le textile : Un conteneur de l'association « Le Relais » se trouve à la salle Indarka

Les piles : vous trouverez plusieurs points de collecte de piles usagées sur la commune près des points de collecte .

LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Secteur OUEST		 semaine impaire		
Secteur EST				 semaine paire

Les bacs à couvercle jaune ou couvercle gris sont à mettre devant votre porte en fonction du jour de collecte.

Pour les habitants qui sont hors du circuit du camion, des conteneurs collectifs sont à votre disposition.

Infos sur le site www.nive-adour.com

Les poubelles ne doivent occuper que temporairement l'espace public/
Arrêté du 30 mars 2015

- Sortir son bac à partir de 19H la veille de la collecte
- Rentrer son bac au plus tard le lendemain de la collecte avant 19H

LE COMPOSTAGE

Le compostage permet de réduire de 40 kg/an/habitant le poids de ma poubelle. Tout en réduisant ma production d'ordures ménagères, je dispose d'un terreau de qualité

J'ai la possibilité d'obtenir un composteur auprès de la Communauté de Communes Nive-Adour contre une participation forfaitaire de 10 € en contactant .le 05.59.44.15.99

J'ADOPE LE STOP PUB



J'appose le STOP PUB sur ma boîte aux lettres afin de ne plus recevoir les imprimés publicitaires. Pour l'obtenir, il me suffit de le retirer en mairie ou à l'accueil de la Communauté de Communes Nive-Adour.

Si je veux toujours être informé des offres promotionnelles de mes commerçants, j'ai la possibilité de m'inscrire sur clikeko.com, afin de les recevoir par emails.

LE CIVISME –JENDETSUNA

■ Travaux de bricolage et de jardinage :



Le règlement Sanitaire Départemental (RSD) en cas d'utilisation d'engins bruyants (tondeuse, motoculteurs, matériels bruyants etc) ne sont autorisés que :

- > Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- > Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00
- > Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le règlement ne peut à lui seul tout résoudre.

Civisme et courtoisie restent les meilleurs arguments pour éviter des conflits de voisinage inutiles.

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit par le règlement sanitaire départemental.

Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie.



■ Hauteurs de plantations :

Les plantations ne doivent pas empiéter chez le voisin :

La réglementation en la matière est extrêmement précise :

- Distance de 2m de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser 2m de hauteur
- Distance de 0.50m minimum pour les plantations ne dépassant pas 2m de hauteur

La distance se mesure du milieu du tronc d'arbre à la limite séparative du terrain.

ou **sur la voie publique**:

Il est rappelé que les propriétaires ont obligation d'élaguer les arbres et les haies de leurs propriétés dès que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage et entravent la sécurité. En cas de gêne, le Maire peut décider de l'exécution forcée des travaux d'élagage.

■ Les animaux :

Sont considérés comme errant un chat à 200 mètres de son habitation, un chien, dès la perte de vue de son maître.

La commune d'Urcuit adhère au syndicat intercommunal TXAKURRAK , vos délégués communaux: Nadia BELAIR et Miquel ESQUERMENDY

site : fourriere-animale-64.fr



LES DÉPLACEMENTS- *BIDAIAK*

■ **Transports interurbains-liaison vers Bayonne:**

Ligne 812 Bayonne – Urt – La Bastide Clarence

Plus de détails : aller sur le site urcuit.fr rubrique transport.

■ **Le covoiturage**



Un forum de covoiturage est mis gratuitement à votre disposition sur : covoiturage64.fr ou via le site internet communal

■ **Taxi ciel et blanc sur Urcuit**

Taxi Ciel et Blanc, situé dans l'un des arrondissements, à Urcuit, intervient **7j/7 et 24h/24** pour tous vos déplacements.

Taxi de nuit , taxi de groupe , Taxi Ciel et Blanc assure tous vos *déplacements nocturnes de la vie bayonnaise*.

Tél : 06.80.61.03.58 / taxieletblanc@hotmail.fr

LE COMMERCE- *MERKATARITZA*

Le commerce du centre-ville s'organise le long de la rue principale d'Urcuit.

On y retrouve le centre médical, la pharmacie, le bar-presse, la boulangerie, le salon de coiffure, salon esthétique, un cabinet d'expert comptable, une pizzeria.

Intermarché, près de la Crèche (route de l'Adour) avec pompe à essence 24/24, laverie automatique extérieure, distributeur à billets,

De nombreux artisans sont également implantés à Urcuit (Maçonnerie, charpente, menuiserie, plomberie, électricité, ébénisterie, peinture...) une société de matériaux et un garage de mécanique générale toutes marques, une carrosserie.....

**Pour plus de détails, connectez vous sur
« Urcuit.fr » rubrique «commerces»**

LA CULTURE ET LES LOISIRS- KULTURA ETA AISIALDIA

■ A.P.E / Association des parents d'élèves

L'APE, organise des manifestations durant toute l'année pour récolter des fonds qui sont redistribués aux enfants de l'école publique d'Urcuit.



Contact: BAUDONNE Véronique / ☎ 06.83.49.88.11/ ✉ edouard.lebesnerais@gmail.com
🌐 :www.apeurcuit.jimdo.com

■ ARDANAVY FC / Pratique du football de l'Ecole de Foot aux Vétérans



Contact: CRABOS Thierry
☎ 06.01.91.73.27
✉ ardanavyfc@gmail.com
🌐 www.ardanavyfc.footeo.com

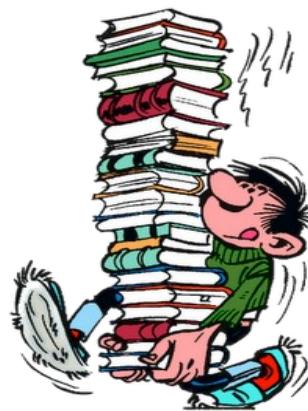
AU PLAISIR DES MOTS /

Cette association gère la bibliothèque d'Urcuit

Les horaires et jours d'ouverture:

◆ Mardi de 15h45 à 18h00
◆ Samedi de 10h00 à 12h00

Tél: 05.59.08.72.51 / ✉ biburcuit@laposte



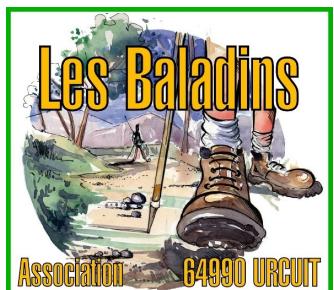
■ CLUB ARDANAVY /

Association créée pour réunir les personnes âgées, a évolué et accueille aujourd'hui des jeunes retraités (voire des jeunes) attirés par le vaste éventail des activités proposées. Après-midi récréatif, marche, randonnée en moyenne montagne, gymnastique, activités manuelles, peinture, chorale, informatique....

Contact: VALADE Michèle
☎ 05.59.42.90.87
✉ ardanavysecretariat@gmail.com



■ LES BALADINS D 'URCUIT/ Marche ou rando le 3ème jeudi de chaque mois.



Contact: Karl-Heinz Herrmann
☎ 06.07.88.13.58
✉ lesbaladins.gestion@gmail.com

■ COMITE DES FETES / Contact: Benat BEGORRE



07 86 70 58 10
✉ urketako.bestak @hotmail.fr

Organisation des festivités locales. Chaque année, les fêtes d'Urcuit ont lieu le troisième week en de juillet. Le comité des fêtes s'est donné pour mission de satisfaire la majorité des Urcuitois, Urcuitoises lors de ces festivités, en proposant un programme riche et varié. Notre petite équipe, motivée et dynamique, veille à ce que ces trois jours soient synonymes de convivialité et de partage entre festayres, pour faire honneur comme il se doit à notre cher village...

■ DENEK-BAT / pratique du basket-ball enfants et adultes



Contact: S. Cazenave / JJ Lahournère

☎ 05.59.42.96.55
✉: secretariat.dbu@hotmail.com
🌐: www.denekbaturcuit.c.la



■ FNACA / Aide aux anciens combattants d'Afrique du Nord



Contact: Roger PECASTAINGS

☎ 05.59.42.92.19

■ HAURKATE / jeune groupe de danse basque implanté sur la commune et réunissant À ce jour 57 danseurs âgés de 7 à 60 ans

Contact: Fanny DOGNA

☎ 05.59.42.97.96
✉: haurkate@hotmail.fr
🌐: haurkate.e-monsite.com



■ JO URKETA / promouvoir la pelote basque



Contact: Philippe SAPPARRAT

✉: jourketa@gmail.com
☎ 06 69 52 70 87

■ JUMELAGE URCUIT-GENILLE / L' association a pour but de développer des liens d'amitié entre les deux villages, Urcuit et Genillé en Touraine.



Contact: Bernard BEGU

☎ 05.59.42.93.91
✉: benatbegu@hotmail.fr

■ **KANTU NAHASKETA** / Chœurs d'hommes / Animation, par le chant choral, de divers évènements : Manifestations sportives et culturelles...



Contact: Daniel Harosteguy
☎ 05.59.42.97.63
✉ danaros@orange.fr

■ **LAGUN TTIPIAK** / Association d'assistantes maternelles agréées .Elle a pour but de regrouper (une matinée par semaine) les enfants de 0 à 3 ans accueillis par des assistantes maternelles et de leur proposer des activités d'éveil et de jeux.

Contact: Stéphanie GUIMONT
☎ 06.30.56.20.48
✉ lagun.ttipiak@hotmail.fr



■ **MUSIQUE DU VAL D'ADOUR** / Activités pratiquées:

- * Solfège
- * Instruments de musique: piano, guitare, basse, batterie, saxophone, trompette, flûte traversière, accordéon(autres sur demande)
- * Chant
- * Atelier orchestre

Contact: Serge MILHE / ✉ milhe.serge@wanadoo.fr
☎ 05.59.42.98.62



■ **PETANQUE URCUITOISE** / Organisation de concours officiels départementaux, Coupe des Pyrénées, Coupe de France Coupe des clubs Club de Loisirs et Compétitions affilié à la FFPJP / 05.59.42.92.56

Concours internes Repas, Belote, Tarot...

Contact: Stéphane VIGNOLLES
☎ 05.59.42.92.56
✉ stephane.vignolles@yahoo.fr



■ **St HUBERT** / Chasse, piégeages des nuisibles / **06.78.02.36.71**

■ **TENNIS CLUB URCUITOIS** / Pratique du tennis. Sont organisés deux types de compétition de ligue CBBL : en février le Tournoi des Jeunes, en août l'Open adulte. Un professeur diplômé donne les cours.



Contact: José OLAIZOLA
✉ 05.59.42.93.05
✉ turcuit@live.fr



■ **URCUIT A TOUTES JAMBES** / Cette association composée d'amateurs de courses à pied a pour but de pratiquer le footing lors de rendez-vous réguliers, de manifestations sportives officielles, au rythme de chacun, en groupe, en famille, bref en toute amitié et sans contrainte.

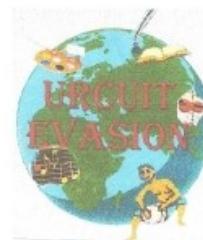


Contact: Philippe DUBECQ
☎ 06.48.91.58.34
✉ urcuitatoutesjambes@gmail.com
✉ urcuitatoutesjambes.reseaudesassociations.fr

■ **URCUIT EVASION** / Animations culturelles et de loisirs

Organisation de soirées théâtre, conférence, découverte de pays avec expositions artisanales, repas, cinéma en plein air, cours de théâtre pour enfants et adultes, couture, salsa, éveil musical petite et moyenne section scolaire.

Contact: Marie-Hélène GARAT
✉ mariehelene.garat64@orange.fr
☎ 06.83.00.96.45



FORUM DES ASSOCIATIONS / 2 septembre 2018

Venez retrouver toutes les associations à la salle Indarka de 10H à 15H. Animations et restauration sur place.

CARNAVAL ASSOCIATIF / 3 mars 2018

L'après-midi, défilé de chars par une banda, jugement de San Panzar et goûter, et le soir, repas dansant.

MAIRIE-HERRIKO ETXEA

»Adresse: 1 place de la Mairie 64990 Urcuit
»Contact: mairieurcuit@wanadoo.fr
»Tél. 05 59 31 68 31 -
»Fax. 05 59 31 68 39



Horaires d'ouverture
Du lundi au Vendredi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30
Samedi : 9h00 – 12h00

AGENCE POSTALE - POSTA ETXEA



Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 10h30 – 12h00 / 14h00 – 15h30
Mercredi et Samedi : 10h30 – 12h00

Téléphone : 09.62.55.67.92

■NUMEROS UTILES

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
TOUTES URGENCES	112
(européen avec mobiles et fixes)	



Centre Anti Poisons	05.56.96.40.80
Drogues Alcools Tabac info services	0800.231.313
Txakurrak – Fourrière	05.59.55.25.90

Ecole	05.59.42.90.46
Cantine	05.59.42.95.56

Plus de numéros utiles : aller sur le site urcuit.fr

